Généalogie et histoire, spécificités de notre région

Compte-rendu de conférence du congrès « Scaldobrésia 2018 »

Compte-rendu de la conférence présentée au congrès « Scaldobrésia 2018 » par Maryse BOUDARD, présidente de l'Association Généalogique & Historique Flandre-Hainaut.

Ce sont deux sujets intimement liés, on ne peut faire de généalogie sans aborder l'histoire.

La notion de généalogie existe, bien présente depuis toujours, dans la mémoire des hommes.

La Bible, premier livre d'histoire de l'humanité, nous apporte, presque à chaque page, des précisions d'ordre généalogique : chaque personnage y est présenté avec les références de ses géniteurs.

L'enseignement de l'histoire de France, de celle de l'Europe, nous montre les grands domaines, les provinces et les royaumes se construisant au gré d'alliances matrimoniales ingénieusement combinées... ou défaites. Mais en quoi cette recherche de la connaissance des générations successives pourrait concerner ou intéresser maintenant la foule des gens ?

Jusqu'au XVIII^{e} siècle, dans la France de l'Ancien Régime, la connaissance de sa généalogie était la raison d'être et la fierté de la **noblesse**.

Avec le XIX^{e} siècle, après la disparition de la monarchie et la suppression des privilèges nobiliaires, le pouvoir est passé progressivement aux mains de la **bourgeoisie**.

En somme, la généalogie n'intéressait jusqu'alors que des familles voulant garder - ou retrouver - une certaine considération acquise dans la vie sociale.

Aujourd'hui, nous constatons l'intérêt d'un grand nombre de personnes de toutes conditions sociales pour la recherche historique et généalogique. Ce phénomène de société a pris une dimension presque mesurable.

Les mairies devaient faire face à un public nombreux pour consulter les registres paroissiaux et d'état civil. Pour régler en partie ce problème, la région Nord-Pas-de-Calais a mis progressivement les registres paroissiaux et d'état civil en ligne.

Des revues périodiques d'histoire et de généalogie sont apparues dans les kiosques de presse. Des maisons d'édition, spécialisées, se sont développées. Des généalogistes et historiens professionnels utilisent la radio et la télévision pour parler de la généalogie, de la psychogénéalogie. La généalogie est aussi devenue un créneau commercial.

De très nombreuses communes ont vu, à l'initiative d'animateurs locaux, la création d'associations de sauvegarde de la mémoire du passé. Elles suscitent le montage d'expositions, l'organisation de fête des moissons, aussi bien que la rédaction de monographies sur un monument, un village.

Des congrès nationaux et internationaux réunissent les chercheurs les plus engagés.

L'étude généalogique n'est plus seulement un passe-temps intelligent et agréable. Elle devient la participation à une vaste enquête sur toutes les familles de toutes les classes sociales, dont les matériaux, avec ceux d'autres disciplines (géographie, démographie, sociologie, anthropologie, toponymie…) sont apportés à la compréhension et à la rédaction de l'Histoire et à la sauvegarde de notre patrimoine écrit.

Car dans le même temps, la perception de l'Histoire a évolué. Délaissant les récits des grands événements (batailles, traités...) et les interventions des seuls grands hommes providentiels (chefs de guerre, monarques), de nouveaux historiens se sont mis à étudier de près les conditions de vie des peuples eux-mêmes : leur environnement géographique et climatique, leurs croyances et leurs coutumes, leurs structures ethniques, économiques et familiales.

Quant à l'histoire locale c'est l'étude de l'histoire des lieux et des édifices aussi modestes soient-ils (villes, villages, hameaux, censes, maisons, monuments) et des régions par opposition à l'histoire de l'État à laquelle la grande Histoire les a rattachées. Mais c'est aussi celle des hommes et des familles qui ont habité ces lieux, et les activités qu'ils y ont exercées.

Ce n'est qu'à partir du XIX^{e} siècle que l'on trouve des documents imprimés sur l'histoire locale et notamment des monographies de villages.

- Sous l'Ancien Régime. On relève peu d'écrits en la matière, en dehors de quelques chroniques. Des érudits nous ont cependant laissés de nombreux manuscrits qui se trouvent pour une grande part au fonds archivistique de la salle du patrimoine et de la bibliothèque de Valenciennes et de Cambrai et qui constituent encore aujourd'hui une référence pour nos travaux.

- La Révolution, qui se voulait une et indivisible avec la suppression de tous les particularismes locaux, n'était pas de nature à favoriser l'étude de l'histoire locale. De même que *l'Empire*, également centralisateur.

GÉNÉALOGIE : Ce mot vient du grec *Genos* = race, lignée et *Logos* = traité. C'est-à-dire suite énoncée, dénombrement des ancêtres de quelqu'un ou des autres parents.

Le besoin de chercher ses racines, de se rattacher à quelque chose, correspond à un besoin naturel. Il suffit pour s'en rendre compte de constater l'acharnement avec lequel les enfants abandonnés ou nés sous X recherchent leurs origines.

La généalogie, c'est une autre manière d'aborder l'histoire par le petit bout de la lorgnette. Une généalogie qui se borne à aligner des ancêtres avec leurs dates de naissance ou de baptême, de mariage et de décès, n'est qu'un squelette qu'il faut faire vivre en recherchant les événements historiques et tous les petits faits qui ont émaillé la vie des personnages recensés.

Une recherche généalogique bien conduite amène donc à s'intéresser à tous les domaines de la vie passée :

- L'histoire, bien sûr.
- L'onomastique, c'est-à-dire l'étude des noms.
- L'héraldique, c'est-à-dire la science des blasons qui n'est pas le privilège de la noblesse.
- Les anciens métiers et leurs techniques.
- L'iconographie (cartes postales, identification des photos anciennes).
- La cartographie ancienne (localisation des lieux indiqués dans les actes).
- Coutumes aujourd'hui disparues, le folklore, les traditions.

Etc.

Le travail de base sera la collecte de toutes les **informations orales** possibles : interrogation de tous les membres de sa famille vivants.

Commencer cette enquête en étant encore jeune constituera un atout irremplaçable, même si on ne peut exploiter ces renseignements tout de suite.

Le travail se poursuivra par le rassemblement et l'étude de toutes informations écrites privées possédées par la famille : livrets de famille et militaire, cartes d'électeur, passeports, faire-part de naissance, mariage et décès, photographies de famille…

Certains de ces documents et objets peuvent comporter des indices dont l'utilité pourra peut-être ne se révéler que plus tard.

Les troisièmes sources d'**informations seront publiques**, on sait que tous les actes de la vie d'un homme ou d'une femme intéressant la société (naissance, mariage, divorce, décès) sont consignés depuis le 20 septembre 1792, date de leur création sous Napoléon I^{er}, dans des **registres d'état civil** confiés aux maires des communes.

Il est créé aussi, pour faciliter les recherches, des index alphabétiques couvrant dix années, ce qu'on appelle les tables décennales. Mais attention, il peut arriver que les tables décennales ne reprennent pas tous les actes qui se trouvent dans les registres. Il faut toujours être vigilant et se rappeler que les officiers d'état civil n'étaient pas toujours de la commune, ne savaient pas toujours bien écrire et étaient aussi distraits. Après 1806, année où l'on reprend les dates du calendrier grégorien, les officiers sont plus sérieux.

Ces registres sont consultables par tout le monde dès qu'ils ont plus de 75 ans, ceci par souci de discrétion. Ces registres sont gardés dans les mairies des communes concernées ou déposés aux Archives municipales ou départementales.

Si vous cherchez des renseignements sur Internet, vérifiez bien que ces actes (lieu et date) existent bien et sont exacts, en les comparant avec les registres des Archives départementales.

Dans cette même période, d'autres documents peuvent être consultés utilement comme complément d'information aux registres précédents.

Passons maintenant au degré supérieur : les recherches dans les **registres paroissiaux et autres sources**.

Entre autres,

- dans les mairies : archives administratives et celles du service des inhumations ;
- dans les services du cadastre et de l'enregistrement : informations sur les biens fonciers et immobiliers possédés, sur leurs achats et leurs ventes ;
- chez les notaires : les minutes des contrats de mariage, des testaments, des inventaires après décès, des partages ;
- dans les services d'Archives : listes électorales, listes de recrutement ;
- archives hospitalières et judiciaires ;
- archives de l'Armée ;
- archives des ministères pour les fonctionnaires, etc.

La visite des cimetières, la consultation des journaux anciens, peuvent être instructives.

Je vous rappelle que les populations du Nord ont fourni des contingents aussi solides que nombreux depuis les guerres de la Révolution et de l'Empire jusqu'aux guerres mondiales et ont chèrement payé en vies humaines. Là aussi, il y a matière à recherches historiques.

La période révolutionnaire

Il y a une période transitoire entre les registres paroissiaux dont nous allons parler ensuite et l'état civil. Comme dans toute révolution, on révolutionne tout : pour ce qui nous concerne, car il y aurait beaucoup à raconter, les dates (jour, mois, an) changent.

Il vous faut connaître ces 12 mois : de vendémiaire à fructidor qui bien sûr ne commencent pas au 1er janvier comme avant, mais au 22 septembre 1792, pour se terminer le 31 décembre 1805, c'est-à-dire le 10 nivôse an XIV. Il y a aussi des jours complémentaires à la fin de chaque mois car les mois révolutionnaires n'ont que 30 jours.

Il n'y eut pas d'an I car ce fut une année de mise en place de la nouvelle loi qui chamboulait tout. Vous voyez pour nos ancêtres, c'était bien compliqué et certainement tout autant pour l'officier d'état civil.

Dans les logiciels de généalogie, la conversion des dates se fait automatiquement.

N'oublions pas aussi la modification des noms de villes et villages, exemple : Condé-sur-l'Escaut : Nord-Libre. Les noms comportant Saint ont aussi été supprimés. Le retour aux noms d'origine se fera après la Révolution.

Les registres paroissiaux sont gardés et consultables dans les mêmes conditions que les registres d'état civil, mais la recherche est un peu plus ardue : difficultés de lecture des écritures anciennes, absence de tables alphabétiques, registres disparus ou en mauvais état, actes succincts sans filiation…

Pour préserver ces documents précieux et fragiles de manipulations devenant trop fréquentes, ceux-ci ont d'abord été microfilmés par les Mormons avec l'autorisation du Gouvernement français qui a reçu une copie. C'est d'ailleurs de cette copie que le Conseil départemental a mis sur le site des Archives départementales l'ensemble des registres paroissiaux et d'état civil.

Voici un exemple d'actes curieux que l'on peut rencontrer sur les registres :

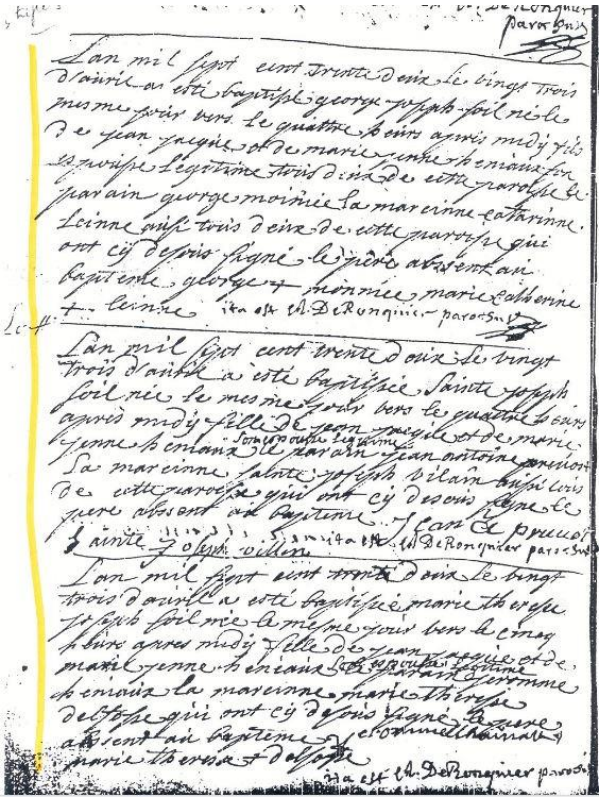

Registres des baptêmes de Bousies : naissance de triplets nés le 23 avril 1732 Georges Jos. † 27.04.1732 ; Sainte Joseph † 28.04.1732 ; Marie Thérèse Joseph † 29.04.1732 de Jean Jacques SOIL et Marie Jeanne HENIAUX

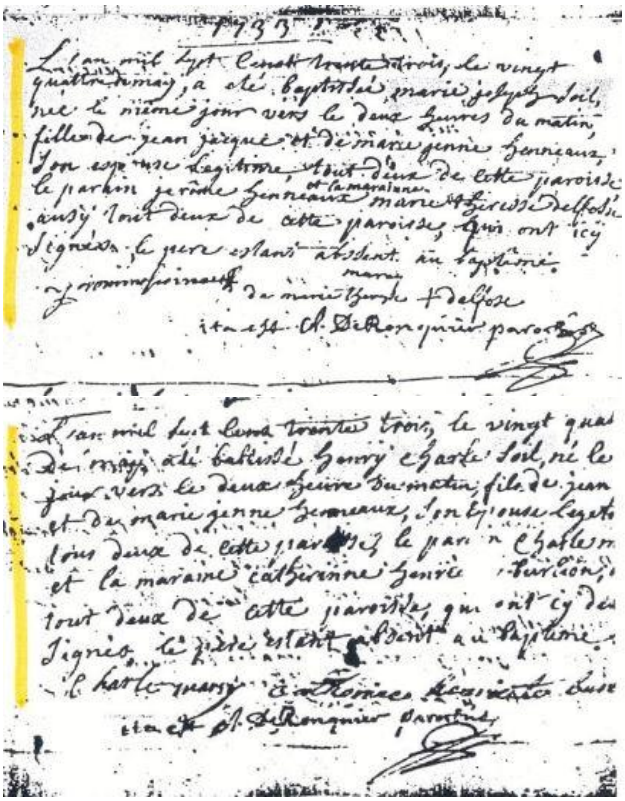

Registre des baptêmes de Bousies du 24 mai 1733 : des jumeaux : Henry Charles et Marie Joseph. Décès non trouvé à Bousies. Jean Jacques SOIL et Marie Jenne HENIAUX ont eu 5 enfants en 13 mois.

Et d'autres exceptionnels ou rédigés sans filiation :

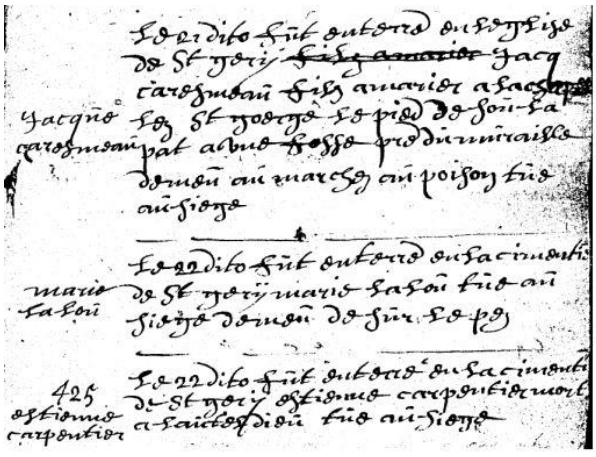

Registre des sépultures de Valenciennes S^t^-Géry après la prise de Valenciennes par Louis XIV le 17 mars 167. Normalement, la cause des décès n'est jamais indiquée. Ici, le choc du siège a été violent et donc on a indiqué : tué au siège.

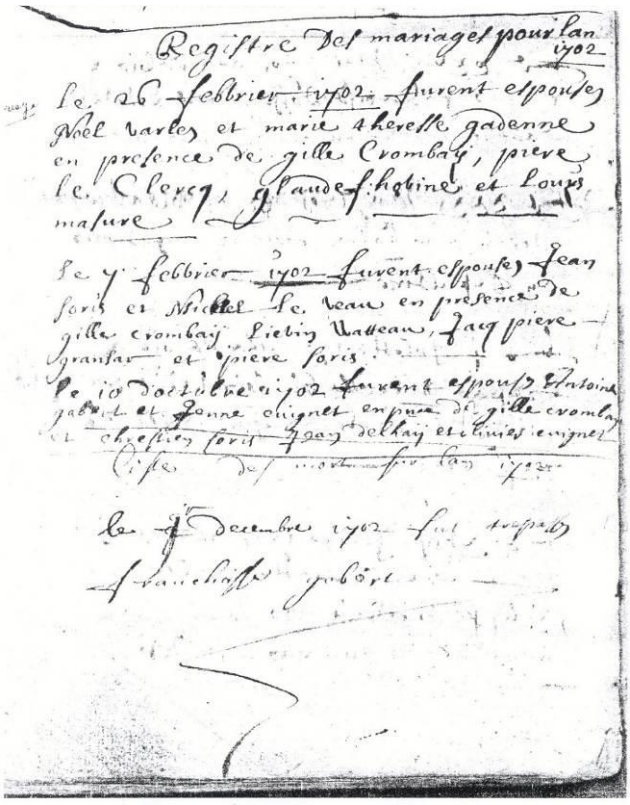

À droite : registre des mariages de Maubray (B). Pas de filiation, idem pour la sépulture qui suit.

L'apprentissage des diverses méthodes de recherches, d'enregistrement, de classement et de présentation de ses découvertes : systèmes de numérotation pratiques Sosa-Stradonitz (les hommes portent les numéros pairs et les femmes les numéros impairs), généalogies descendantes et ascendantes, fiches individuelles, familiales, patronymiques,

apprentissage de la lecture ancienne..., l'utilisation de l'informatique, devenue un outil indispensable, a pris une grande ampleur dans notre domaine.

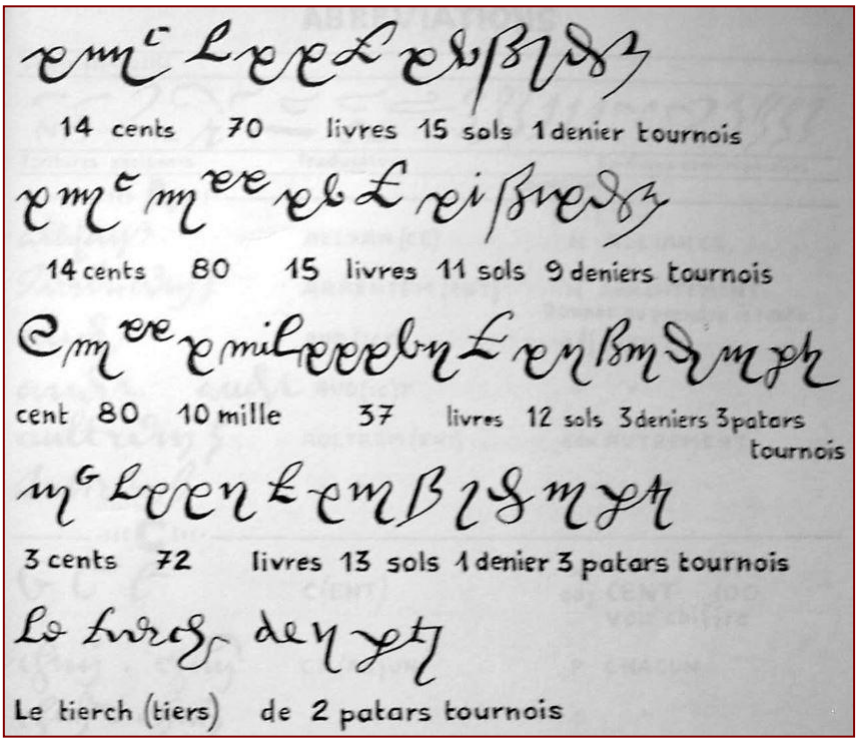

Lecture des chiffres extrait de notre manuel de paléographie

Différents types de généalogies :

Nous pouvons reconstituer deux sortes de généalogie :

- Généalogies ascendantes :
C'est la recherche de toutes les personnes dont on est personnellement issu, 2 parents, 4 grands-parents, 8 arrière-grands-parents, 16 trisaïeuls, etc. Le nombre d'ancêtres doublant à chaque génération, on arrive rapidement à des chiffres astronomiques d'ancêtres théoriques vivant à une époque donnée. C'est pour cela que l'on utilise la « numérotation Sosa ». Automatique dans les logiciels de généalogie.

- Généalogies descendantes, histoire des familles
Les généalogies descendantes à partir du plus lointain ancêtre connu d'un patronyme donné, permettent de reconstituer les familles et de déterminer les degrés de cousinage.

Nous sommes en mutation vers un nouveau langage utilisé par nos enfants, petits-enfants, une nouvelle façon d'écrire en texto, par Internet, avec des courriels envoyés à des correspondants du monde entier.

N'oublions pas avant tout notre origine, nos racines. Ici, il y a encore tant de choses à découvrir et étudier et c'est le cas par exemple pour notre association : nous diffusons par nos travaux (nos trouvailles, nos études) aux personnes dispersées, bien souvent, en France et en Europe pour raisons professionnelles, mais qui souhaitent garder ou retrouver le lien avec notre riche province du Hainaut-Cambrésis, dont ils sont issus.

ASSOCIATION GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

Flandre Hainaut